



AVIS PUBLIC Adoption du budget 2021 et Programme d'immobilisations 2021-2023

Conformément à l'article 956 du Code municipal,

AVIS PUBLIC EST, par les présentes, donné par M. Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, que le budget 2021 et le programme triennal d'immobilisations 2021-2023 de la Municipalité seront adoptés lors de la séance extraordinaire du 22 décembre 2020 à 19h par vidéoconférence.

Il est à noter que les délibérations du Conseil et la période de questions lors de cette séance porteront exclusivement sur ces points.

DONNÉ à Les Cèdres ce 15^e jour du mois de décembre de l'an 2020.

Jimmy Poulin, OMA, urbaniste
Secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, Jimmy Poulin, secrétaire-trésorier de la Municipalité des Cèdres, certifie sous mon serment d'office avoir publié, aux deux endroits désignés par le Conseil, l'avis public concernant l'adoption du budget 2021 et programme triennal d'immobilisations 2021-2023.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 15^e jour du mois de décembre de l'an 2020.

Jimmy Poulin, OMA, urbaniste
Secrétaire-trésorier